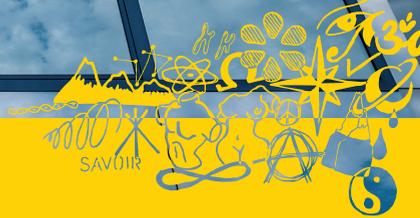


| le savoir vivant |

Photographie : Stéphane Etter, © Ordre judiciaire vaudois



JOURNÉE LAUSANNOISE DE DROIT DES POURSUITES

Mercredi 4 septembre 2024
08h15 – 16h45

UNIL – Chamberonne
Bâtiment Anthropole
Salle 1031

Finance d'inscription

Prix public: CHF 460
Prix Club CEDIDAC: CHF 380



Inscriptions en ligne
unil.ch/cedidac

Unil

UNIL | Université de Lausanne
CEDIDAC



PROGRAMME

Organisation : professeurs Hansjörg Peter et Edgar Philippin

09h15 **Accueil des participant-e-s et distribution de la documentation**

09h **Mots de bienvenue et introduction**

La propriété par étages et le droit des poursuites et des faillites

09h15 **Propriété par étages et droit des poursuites, quelques rappels**

Denis Piotet, professeur honoraire de l'Université de Lausanne

Propriété par étages; communauté des copropriétaires; avoirs de la communauté; représentation devant les autorités de poursuites; capacité d'ester en justice

10h **Aspects judiciaires**

Pierre Gapany, juge du Tribunal du district d'Entremont

La PPE comme sujet de droit: capacité – représentation

La PPE comme objet de droit: hypothèque légale – exclusion d'un propriétaire

10h45 **Pause**

11h15 **Aspects pratiques**

Yves Perrin, préposé à l'Office des poursuites du district de Lausanne

Introduction de la procédure de poursuite; désignation du débiteur et du créancier; les possibilités de recouvrer la dette; la gérance légale; résiliation forcée d'une part de propriété par étage en poursuite et en faillite

12h00 **Repas**

oioioioioio
oioioioioio





Thèmes particuliers

- 14h** **La commination selon l'art. 292 CP: le droit pénal au service de l'exécution forcée**
- Stéphanie Musy, juge à la Cour de justice de Genève
- Conditions de validité; notification à la personne morale; concours et principe de subsidiarité; examen préjudiciel du juge pénal; aspects pratiques*
-
- 14h45** **L'effet suspensif en droit des poursuites et des faillites**
- Dominik Balmer, Dr en droit, greffier à la Cour suprême du canton de Berne et chargé de cours à l'Université de Berne
- Plainte LP; recours contre la mainlevée; recours contre le jugement de faillite; recours contre le séquestre*
-
- 15h30** **Pause**
-
- 16h** **Développements récents du droit des poursuites et des faillites : législation et jurisprudence**
- Hansjörg Peter, professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne
-
- 16h45** **Clôture du colloque**

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférencier-ère-s. Celles-ci sont à adresser par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateur-trice-s auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.



Unil

UNIL | Université de Lausanne

CEDIDAC